



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 17 juillet 2026

RN10 – Travaux de mise aux normes en faveur de la sécurité et de l'environnement sur le secteur de Ruffigny-Vivonne, communes d'Iteuil, Marçay et Vivonne

L'État, direction interdépartementale des routes Atlantique, poursuit l'opération de mise aux normes de la RN10 en faveur de la sécurité et de l'environnement dans la Vienne.

Cette opération routière d'un montant de 45,5 M€, est financée à 100 % par l'État.

Débutée en mars 2026, la première phase des travaux au droit du futur échangeur de Ruffigny-Vivonne s'achève. Elle a permis la réalisation d'une grande partie des terrassements routiers, du terrassement des bassins d'assainissement, de la pile centrale du futur ouvrage d'art ainsi que des culées de part et d'autre de la RN10.

La deuxième phase prévoit d'importants travaux côté est : finalisation de la culée, mise en place des poutrelles du demi-tablier au-dessus de la route nationale, amorce des bretelles d'entrée et de sortie. Cette phase nécessite de nouvelles mesures d'exploitation.

À partir du **vendredi 17 juillet et jusqu'au vendredi 11 septembre**, les dispositions suivantes sont prévues :

- neutralisation des voies dans le sens Angoulême/Poitiers : la circulation sera basculée sur la voie rapide du sens Poitiers/Angoulême ;
- vitesse maximale autorisée sur la RN10 abaissée à 70 km/h au droit des travaux ;
- fermeture de certains mouvements au niveau du carrefour de la ZA de l'Anjouinière, notamment interdiction de tourner à gauche de la ZA vers la RN10 direction Angoulême et interdiction de tourner à gauche de la RN10 en provenance de Poitiers vers la ZA ;
- fermeture de certains mouvements au niveau du carrefour de Cornebœuf, notamment interdiction de tous les mouvements vers et en provenance des Baudières (commune d'Iteuil).

Le carrefour entre la RD95 et la RN10 reste fermé à la circulation jusqu'à la finalisation des travaux de l'échangeur prévue au printemps 2027.

Des déviations, présentées dans la fiche information travaux en annexe, seront mises en place pendant toute la période de travaux pour assurer la circulation des usagers.

Les usagers sont invités à renforcer leur vigilance en respectant la signalisation temporaire en place, pour leur sécurité et celle des intervenants. Les usagers sont invités à consulter le site internet :

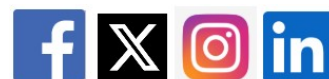
www.dira.fr pour préparer leurs déplacements.

Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Mail pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE

PRÉFET
DE LA VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interdépartementale des routes
Atlantique

Information travaux n°2 Secteur 2 « Ruffigny – Vivonne »

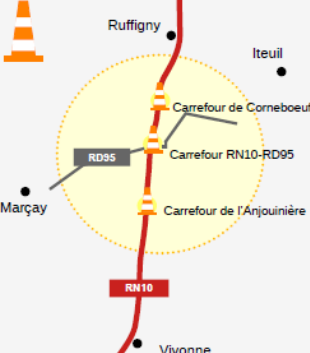
MISE AUX NORMES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RN10 DANS LA VIENNE

Secteur 1 Finalisé en 2023



Secteur 2 En travaux

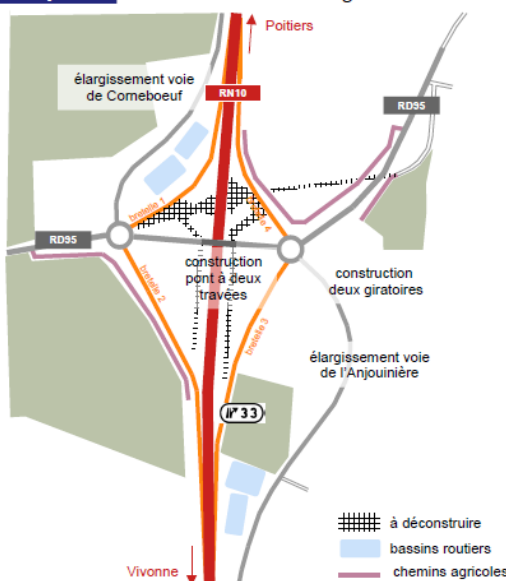
MINISTÈRE
DES TRANSPORTS
Département de la Vienne
L'État investit
pour la sécurité
Construction
d'un échangeur
CHANTIER
de mars 2026
à décembre 2027
Information
www.dira.fr
Coût de l'opération
14,8 millions d'euros



Secteur 3 Études en cours



Étape 1 Construction de l'échangeur



Mars 2026

Étape 1

Printemps 2027

Étape 2

Phase A

Pile et culées du
pont
Terrassements
Assainissement
(dont bassin)

Phase B

Fin culée est
et tablier est
Amorces
bretelles et
chaussées

Phase C

Fin culée ouest
et tablier ouest
Amorces
bretelles et
chaussées

Phase D

(1 journée)
Bétonnage du
tablier du pont

Phase E

Comiches du
pont
Travaux en terre-
plein central
Chaussées

Phase F

Travaux en
accotement
Finitions

Travaux sur
bretelle de
l'Anjouinière



La DIRA remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée
et leur recommande la prudence pour leur propre sécurité et celles des travailleurs
intervenant sur le chantier.

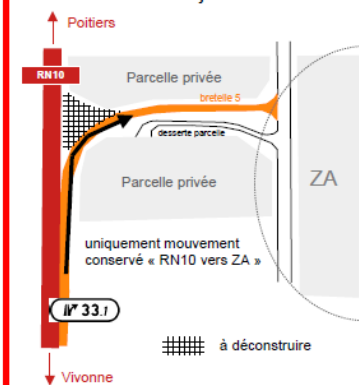
juillet 2026



PHASE B

de mi-juillet 2026
à mi-septembre 2026

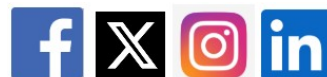
Étape 2 Aménagement de la bretelle de l'Anjouinière



Contact presse

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle
Mail pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers